



Collectif Anti-Nuisances L2
(CAN L2)
Les Cèdres de Prévalaye entrée A
30, tr. des 4 chemins de Montolivet
13012 Marseille

Site Internet : anti.nuisances.l2.free.fr
e-mail : anti.nuisances.l2@gmail.com

N réf : BDO – 2016 07 04

A

M. Guillaume CHOISY

Chef de Cabinet
Conseiller infrastructures, transports,
partenariats et social
guillaume.choisy@developpement-durable.gouv.fr

Marseille le 04 juillet 2016

Objet : Autoroute A507 innovante et vertueuse - Attente des suites données à votre courrier du 20 avril 2016 par le Préfet PACA (CDAP/P/a16008042 D16006517)

Monsieur le Chef de cabinet,

Sans retour à ce jour quant à l'étude de notre contribution par le Préfet PACA, nous vous serions reconnaissants de vous informer de l'état de son instruction.

Conjointement, nous entreprenons une démarche auprès des responsables de la DREAL PACA que nous pensons être en responsabilité pour les domaines que nous abordons.

| | |
|---------------------------------|--|
| Monsieur Robert UNTERNER | Directeur <i>Service Transports et Infrastructures</i> |
| Monsieur Yves LE TRIONNAIRE | Directeur <i>Service Énergie et Logement</i> |
| Madame Fabienne FOURNIER-BERAUD | <i>Climat et air</i> |
| Madame Astrid OLLAGNIER | <i>Énergie et réseaux</i> |
| Monsieur Grégoire CALLEJA | <i>Mission Économie Verte</i> |

Respectueusement

Richard HARDOUIN
Président

Bernard DONADIO
Secrétaire

Liste des pièces jointes :

- Lettre du CAN L2 à Mme Royal (31 mars 2016)
- Réponse de Mme Royal au CAN L2 (20 avril 2016)
- FI 30- La route solaire
- FI 30- Annexe : les propositions